



R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

**L'ESSENTIEL** ▶ Campagne 2009 de distribution d'iode ▶ Réglementation des transports de crayons combustibles irradiés ▶ Réacteur EPR de Flamanville : refus d'une pièce ▶ Inspections de revue à Cadarache et à Flamanville ▶ Bilan de la qualité radiologique des eaux des réseaux publics

## ENJEU

### Campagne 2009 de distribution de comprimés d'iode

La quatrième campagne de distribution de comprimés d'iode pour les populations situées autour des centrales nucléaires EDF a démarré le 15 juin.

Les 500 communes situées dans un rayon de dix kilomètres autour des 19 centrales nucléaires sur le territoire français sont actuellement le lieu, depuis le 15 juin, de la quatrième campagne de distribution de comprimés d'iode. Au total, 2 000 établissements recevant du public sont concernés et 400 000 foyers peuvent venir retirer pendant six mois les comprimés dans les pharmacies locales. Tout est fait pour éviter les accidents dans les centrales. Néanmoins cette nouvelle campagne rappelle qu'en cas d'accident nucléaire, l'ingestion d'iode stable est un moyen simple et efficace de protéger la thyroïde contre les effets de l'iode radioactif ; que d'autres actions de protection doivent y être associées ; enfin, que la protection est prioritaire pour les jeunes de moins de 18 ans et les femmes enceintes, populations les plus sensibles aux rejets d'iode radioactif. Une campagne d'information accompagne cette distribution de comprimés d'iode afin de sensibiliser les riverains des centrales aux réflexes de protection en cas d'accident nucléaire. Un site Internet et des supports d'information de proximité sont à leur disposition, relayés par les acteurs locaux de la campagne : préfetures, divisions territoriales de l'ASN, pharmacies, centrales nucléaires, Commissions locales d'information, mairies, professionnels de santé, associations.

Toutes les informations sur [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

## ACTIVITÉS DU COLLÈGE

▲ **25 mai** : Rencontre à Genève avec la nouvelle direction générale du CERN (Centre européen pour la recherche nucléaire) et la direction générale de l'Office fédéral de la santé publique suisse. Les bases d'une nouvelle convention, tripartite, ont été posées. La rencontre s'est terminée par une visite des installations.

▲ **4 juin** : Présentation par les représentants de l'association Robin des bois des études demandées par l'ASN relatives aux déchets à radioactivité naturelle renforcée résultant d'activités industrielles non liées à l'énergie nucléaire.

## AGENDA

15/05 au 12/07

L'exposition itinérante ASN - IRSN

"Nucléaire et société : de la connaissance au contrôle" est présentée à Laval (Mayenne).

21/10 au 22/10

10<sup>e</sup> Assises nationales des déchets

à La Baule (Loire-Atlantique) avec la participation de l'ASN.

2/12 au 4/12

Conférence internationale sur la radioprotection des patients en radiothérapie à Versailles :

défis et avancées.

9/12

21<sup>e</sup> Conférence des CLI

organisée par l'ASN, avec la participation de l'ANCLI à Paris.

## L'ASN EN ACTIONS

### Crayons combustibles irradiés

**Exigences** Pour garantir la sûreté des transports, l'ASN a renforcé ses exigences concernant le transport de combustibles irradiés contenant des crayons inéchantés. Dorénavant, elle impose des mesures systématiques du taux d'hydrogène avant le transport permettant ainsi de déterminer la durée maximale de chaque transport et de garantir le non dépassement du seuil d'inflammabilité de l'hydrogène. Six certificats d'agrément d'emballages de transport ont été modifiés en conséquence. Les pays sur le territoire desquels de tels transports ont lieu ont été informés de cette modification des agréments.

### Arrêté radionucléides

**Position** L'arrêté fixant la composition du dossier et les modalités d'information des consommateurs relatives aux demandes de dérogation aux interdictions d'addition de radionucléides dans les biens de consommation et produits de construction, publié au *Journal Officiel* du 14 mai 2009, a fait l'objet d'un avis défavorable de l'ASN. L'ASN estime, en effet, que cet arrêté peut être un facteur de banalisation du processus de dérogation. En tout état de cause, l'ASN se prononcera sur chacun des dossiers éventuellement déposés.

### Refus d'une pièce pour le réacteur EPR

**Flamanville** Lors de ses actions de contrôle, l'ASN avait constaté un écart dans le respect des procédures de réalisation de trois pièces forgées sous-traitées par AREVA NP à un sous-traitant italien et destinées au pressuriseur du réacteur EPR de Flamanville (Manche) : du matériel non conforme aux normes a été employé pour les essais. L'ASN a demandé à AREVA NP d'apporter la preuve de la conformité des pièces produites jusqu'ici par son prestataire. Pour l'une d'entre elles, la démonstration présentée par AREVA NP a été jugée insuffisante. Celle-ci a donc été refusée par l'ASN qui a, par ailleurs, demandé à AREVA NP de s'assurer de la remise à niveau du système qualité du sous-traitant et a exigé un suivi particulier de ces fabrications.



## Premier bilan national de mesure de la radioactivité des eaux

Le premier bilan national sur la qualité radiologique des eaux distribuées par les réseaux publics, publié par l'ASN, la Direction générale de la santé (DGS) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), est satisfaisant. Entre 2005 et 2007, sur plus de 50 000 analyses réalisées au captage ou sur les eaux mises en distribution, les références réglementaires de qualité radiologique ont été respectées, à l'exception de quelques dépassements ponctuels.

Le bilan complet, qui sera réalisé périodiquement, ainsi qu'une note de synthèse, sont disponibles sur [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

## L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

### Centrale nucléaire de Flamanville

#### Examen approfondi

L'ASN a mené, du 11 au 15 mai 2009, une inspection de revue de grande ampleur (par dix inspecteurs et neuf experts) sur les deux réacteurs EDF en service à Flamanville (Manche), sur le thème de la rigueur d'exploitation : examens de documents, entretiens avec des agents, management de la sûreté, suivi des prestataires, gestion des modifications, état des installations et équipements sous pression nucléaires. Après un diagnostic pertinent de ses forces et faiblesses, le site progresse sur certaines activités sensibles. Toutefois, plusieurs faiblesses dans la détection des écarts ou dans le déroulement des activités de maintenance ont été identifiées, pour lesquelles l'ASN a demandé à l'exploitant de définir un plan d'action.

### Centre CEA de Cadarache

#### Inspection de grande ampleur

Une inspection de revue conjointe de l'ASN et de l'ASND a été menée du 12 au 15 mai 2009 sur les chantiers de nouvelles installations nucléaires et de rénovation d'installations anciennes au centre de Cadarache. L'ASN a constaté que l'exploitant a mobilisé des équipes sérieuses et impliquées mais elle insiste sur l'exigence d'efficacité des contrôles internes, qui garantissent la qualité des prestations des entreprises extérieures et doivent faire l'objet d'améliorations rapides. L'ASN a également demandé la mise en place d'une organisation pour assurer un retour d'expérience sur les projets en cours, afin de mieux évaluer la qualité des prestataires.

### Mesure de la radioactivité dans l'environnement

#### Commission d'agrément des laboratoires

La 12<sup>e</sup> réunion de la commission d'agrément des laboratoires a examiné, le 26 mai 2009, quelques 320 demandes pour des mesures de radioactivité dans l'environnement, présentées par 53 laboratoires d'exploitants nucléaires, dont les laboratoires des sites EDF, d'universitaires, d'institutionnels, de sociétés privées ou encore d'associations. La commission a émis un avis favorable sur la quasi-totalité des demandes, notamment celles des laboratoires EDF, puisque ceux-ci ont corrigé les non-conformités qui avaient conduit à un refus en décembre 2008. La décision d'agrément ASN a été publiée fin juin sur [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

## SE TENIR INFORMÉ

### S'ABONNER AUX FLUX RSS DU SITE INTERNET DE L'ASN

L'ASN propose aux internautes de s'abonner à des flux RSS sur [www.asn.fr](http://www.asn.fr) afin de recevoir instantanément les dernières actualités, avis ou décisions du collège dès leur mise en ligne sur le site. Cette fonctionnalité permet d'accéder aux huit dernières informations publiées sur la page d'accueil, classées de la plus récente à la plus ancienne. Les fichiers accessibles comprennent les titres, les résumés et les liens pour lire le texte intégral. Cette possibilité fonctionne selon le même principe pour le *Bulletin Officiel* et donne accès aux décisions et avis du collège, ainsi qu'aux délibérations de ce dernier et aux décisions d'agrément d'organismes.

### États-Unis

#### Mission à Beaver Valley

L'ASN et la CLIS de Fessenheim lors d'une mission conjointe à la centrale nucléaire de Beaver Valley en Pennsylvanie (États-Unis), du 16 au 18 juin, se sont attachées à mieux comprendre l'instruction de la prolongation de licence d'exploiter aux USA (et donc la maîtrise du vieillissement), et l'organisation de l'information vers le public et les élus. La centrale de Beaver Valley présente des caractéristiques très voisines de celles de Fessenheim : âge, configuration.

#### Workshop de l'AIEA

#### Culture de sûreté

Du 29 juin au 3 juillet 2009, l'ASN a accueilli à Paris un séminaire technique sur le contrôle et l'évaluation de la culture de sûreté. Organisé par l'AIEA, il a réuni une trentaine de représentants d'Autorités de sûreté et d'exploitants de différents pays (Arménie, Belgique, Lituanie, Roumanie, Slovaquie, Ukraine...), autour de présentations d'intervenants provenant de l'ASN, de l'IRSN, de Suisse et de Russie, ainsi que de courtes présentations par les autres participants sur la situation dans leur pays respectif et d'ateliers en petits groupes. À noter parmi les nombreux points débattus, l'intégration de la culture de sûreté dans les inspections des installations nucléaires, dans les revues périodiques de sûreté et dans la définition des indicateurs de performance, le développement d'un processus d'auto-évaluation de la part de l'exploitant et l'identification des principales différences entre les contrôles techniques et le contrôle de la culture de sûreté. Ce séminaire, le premier du genre sur le thème de la culture de sûreté, a ouvert des perspectives d'évolution et d'amélioration pour les participants étrangers comme pour les agents ASN qui y ont assisté.

**VU SUR**  Le guide national d'intervention médicale en cas d'événement nucléaire ou radiologique.  
**asn.fr**

**LETTRE MENSUELLE  
ÉDITÉE PAR L'AUTORITÉ  
DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE**



6, place du Colonel Bourgain - 75012 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 19 86 00  
[www.asn.fr](http://www.asn.fr). Directeur de la publication : André-Claude Lacoste, président de l'ASN.  
Directeur délégué : Alain Delmestre.  
Rédactrice en chef : Pascale Luhez - [asn.publications@asn.fr](mailto:asn.publications@asn.fr)  
Conception, rédaction et réalisation : SCRIPTO SENSU - 25, rue Saint-Sébastien,  
75011 Paris - Tél. : +33 (0)1 48 05 14 59 - [www.scriptosensu.com](http://www.scriptosensu.com)  
Impression : La Lettre de l'ASN est publiée à 1 500 exemplaires par Inter Routage  
49-55 rue des Écoles - 93 321 Aubervilliers CEDEX - N° ISSN en cours  
Dépôt légal à parution. Prochain numéro début octobre 2009.